



Programme porté par



En tant que porteur du programme «Homard et vous ?», le Comité Départemental des Pêches des Côtes d'Armor accompagne les pêcheurs professionnels en assurant le marquage de homards.

PARTICIPEZ AU PROGRAMME !

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU DOUBLE MARQUAGE ?

1

Préserver le stock de reproducteurs

Entaille en V



Ainsi, les homards peuvent se reproduire et participer au renouvellement de la ressource

2

Améliorer les connaissances

Marque jaune



Le suivi individuel des homards permet de caractériser les stocks et d'en savoir plus sur leur comportement

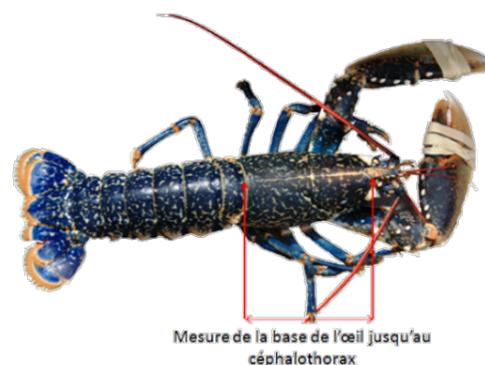
VOUS AVEZ PÊCHÉ UN HOMARD MARQUÉ ?

1. Rendez-vous sur le site internet cdpmem22.fr ou scannez le **QR Code** ci-dessous.

2. Vous pourrez y communiquer les informations suivantes :

- Le numéro de marque
- La date de prise
- La localisation
- La longueur de carapace
- La présence d'oeufs
- Le nombre de pince

3. Remettez le homard marqué à l'eau ensuite



Mesure de la base de l'oeil jusqu'au céphalothorax

CONTACT

CDPMEM 22 : 02 96 70 92 59
Espace Azur, Rue des Grands Clos, 22590 Pordic

